

# Informations

# Municipales



Bulletin composé, édité et distribué par la Municipalité- Ne pas jeter sur la voie publique

# Edito

## Du Maire

L'année 2018 a été consacrée à l'adaptation de l'ancienne communauté de communes du Bassin Nogentais aux nouvelles compétences de l'Agglomération de Chaumont et au retour de compétences aux communes membres : bâtiments sportifs et bâtiments scolaires pour le fonctionnement.

Les effectifs des écoles ont légèrement augmenté grâce à l'arrivée de jeunes ménages au sein de la commune.

Deux projets importants ont été réalisés en 2018 : le mur de soutènement de la rue d'Alsace et la rénovation importante de la salle des fêtes.

Sur le plan financier, la commune respecte la promesse faite aux habitants de ne pas augmenter les impôts locaux.

Le recensement de la population effectué l'an passé, a donné le résultat suivant : 548 habitants population municipale.

Les chiffres pris en compte pour les dotations de l'Etat sont au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de 526 habitants population municipale et 13 habitants comptés à part (étudiants), soit 539 habitants.

Pour 2019, les travaux prévus sont :

- Le toit du lavoir, partie ouest
- La rénovation (peinture) de l'église
- La poursuite de la réhabilitation du logement de l'ancienne poste
- L'enfouissement des réseaux de la rue de Provence
- L'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants
- Le toit de la salle des fêtes

Cette année 2018 fut malheureusement, attristée par le décès, suite à une longue maladie, de notre conseillère municipale Magaly. Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Les adjoints et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019 : santé, bonheur, réussite pour vous et vos proches.

Gilbert Georgemel, maire



## Etat civil en 2018

**11 naissances**



**2 mariages**

**3 décès**



## Objectif Citoyen à 16 ans !

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

## Au fil du travail de l'équipe municipale !

Sous la présidence de Gilbert Georgemel, maire, l'équipe municipale s'est réunie 4 fois entre mars et décembre 2018 en Conseil Municipal. Tous les comptes rendus des séances des Conseils Municipaux sont consultables sur le site [www.mandres-la-cote.fr](http://www.mandres-la-cote.fr)

Sous la présidence d'Isabelle LARDIN, présidente, le Comité des Fêtes Communal s'est réuni 4 fois entre janvier et octobre 2018 pour organiser les différentes manifestations de l'année.

**La municipalité remercie tous les bénévoles des associations qui assurent une dynamique à la commune :**  
**Mandr'Usep, Mandr'Anim, la société de Chasse, le Comité des Fêtes, Kids Mandres.**  
**Merci pour vos heureuses initiatives.**

## Renseignements utiles

### Mairie de Mandres la Côte

Adresse : 2 rue de Bourgogne  
52800 MANDRES LA COTE

Tél : 03 25 31 97 79

Courriel :  
[mairiedemandres@wanadoo.fr](mailto:mairiedemandres@wanadoo.fr)

Internet : [www.mandres-la-cote.fr](http://www.mandres-la-cote.fr)

**Ouverture du secrétariat au public**  
lundi et jeudi de 17h30 à 19h00

### Permanence des élus

Le maire et ses adjoints le lundi et jeudi de 17h30 à 18h30 et sur rendez-vous.

### Numéros d'urgence

SAMU : 15 – Pompiers : 18 –  
Gendarmerie : 17



## ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est le SDED 52 (syndicat départemental énergie et déchets) qui assure la collecte des ordures ménagères.

**Rappel :** le ramassage des ordures ménagères a lieu le **mardi**.

Le ramassage du tri sélectif ne change pas : le **vendredi (semaine paire)**

Attention : **Les petits cartons** (< 50 cm x 50 cm) ne vont plus dans le sac jaune mais ils sont à déposer dans la borne avec le papier.

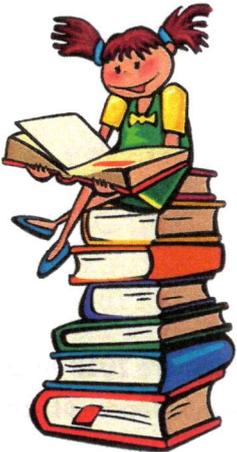
**Adresse du SDED 52 :** 40 bis avenue du Maréchal Foch 52000 CHAUMONT  
téléphone : 03 25 35 09 29 Email : [sded52@sded52.f](mailto:sded52@sded52.f)

## INFORMATIONS COMMUNALES



**Ecole / Garderie périscolaire :** Le service de garderie est assuré le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30. Le midi, les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes à 12h00 et jusqu'à 13h30. La société Sodexo confectionne et livre les repas tous les jours.

La compétence scolaire est assumée, pour le fonctionnement, par la Nouvelle Agglomération. La commission scolaire et périscolaire se réunit régulièrement afin d'organiser et de gérer au mieux cette compétence.



**Bibliothèque :** Mme Sabine Callaert est à votre entière disposition pour vous guider au mieux dans vos choix :

Livres, albums, romans, BD, documentaires, revues, ouvrages divers, CD...pour adultes et enfants, mais aussi dans le prêt de DVD (fictions, documentaires, films ...).

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 17h00 à 19h00, mais également pendant les jours et horaires d'ouverture de l'agence postale. L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Mme Callaert Sabine reçoit en dehors de ces horaires d'ouverture, les enfants des classes maternelles et primaires accompagnés de leurs enseignantes.

En 2018, il y a eu 237 inscrits : 96 adultes et 141 enfants. 1618 livres, 83 CD et 140 DVD ont été

empruntés au cours de l'année.

Par ailleurs, il vous est tout à fait possible de faire commander à la bibliothèque départementale un ou plusieurs ouvrages qui vous intéresseraient et qui ne seraient pas disponibles dans votre bibliothèque municipale. N'hésitez pas à le demander auprès de Mme Callaert Sabine.



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

**Agence postale** : Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 16h05 ; samedi de 10h30 à 12h00. Fermée le mercredi

Tarifs

### Location des salles communales :

SALLE DES FETES : pour Mandres : 200€ / Extérieur : 350€

SALLE DE LA CURE : pour Mandres : 50€ / Extérieur : 80€

Les locations sont gratuites pour les associations de la commune déclarées comme telles en Mairie. Aucune réservation de salle par téléphone ! Pour toutes demandes de location, disponibilités et horaires, conditions d'utilisation, documents à fournir ou formalités à accomplir, etc. s'adresser à la mairie pendant les permanences.

**Concessions du cimetière** : Prix pour concessions : Trentenaire: (1 place 1mx2m) : 70€

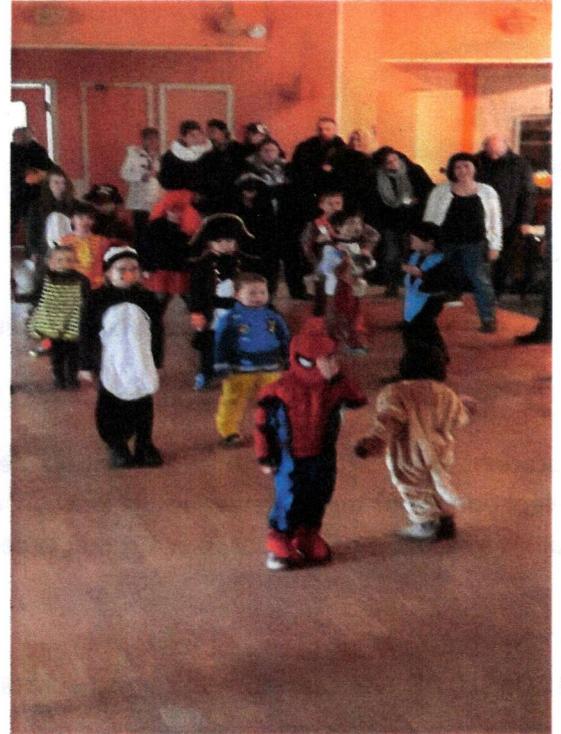
Cinquantenaire : (1 place 1mx2m) : 120€

Perpétuelle : (1 place 1mx2m) : 600€

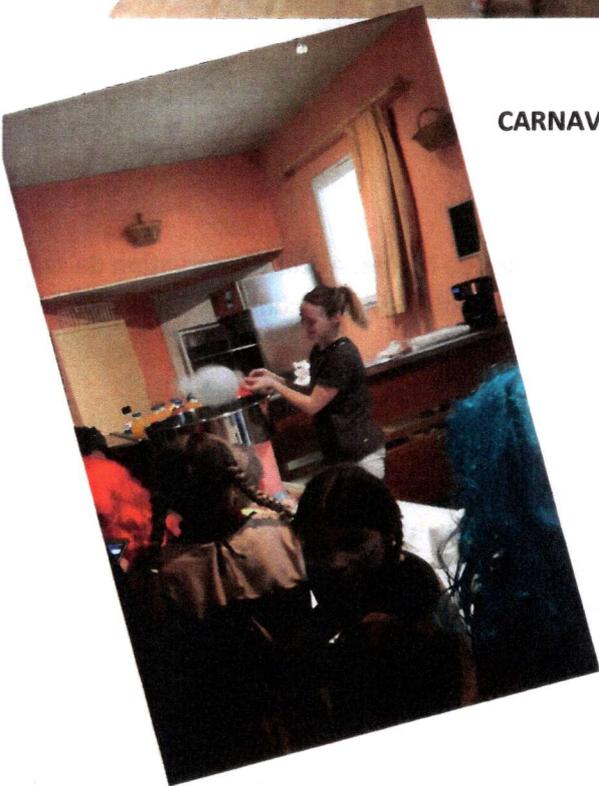
Prix pour Colombarium : Trentenaire : 300€

Cinquantenaire : 500€

# MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS 2018 EN IMAGES



**CARNAVAL, 17 février 2018**



**Chasse aux œufs, 31 mars 2018**



**14 juillet 2018**

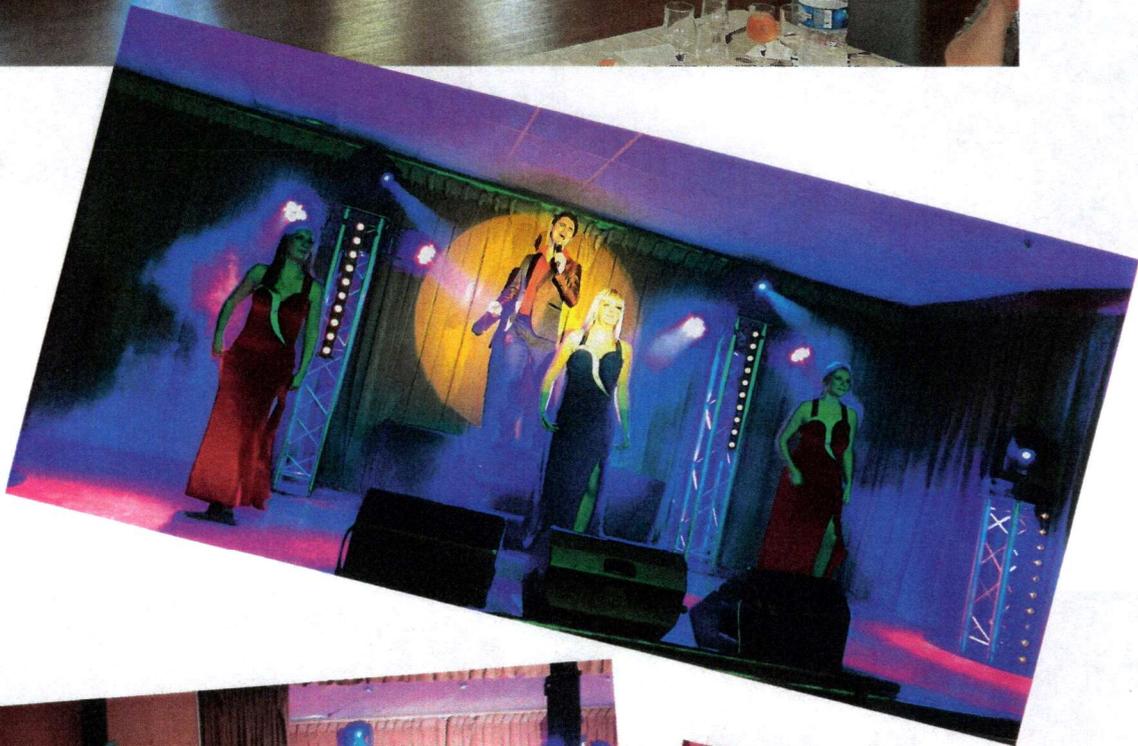


**Halloween , 31 octobre 2018**



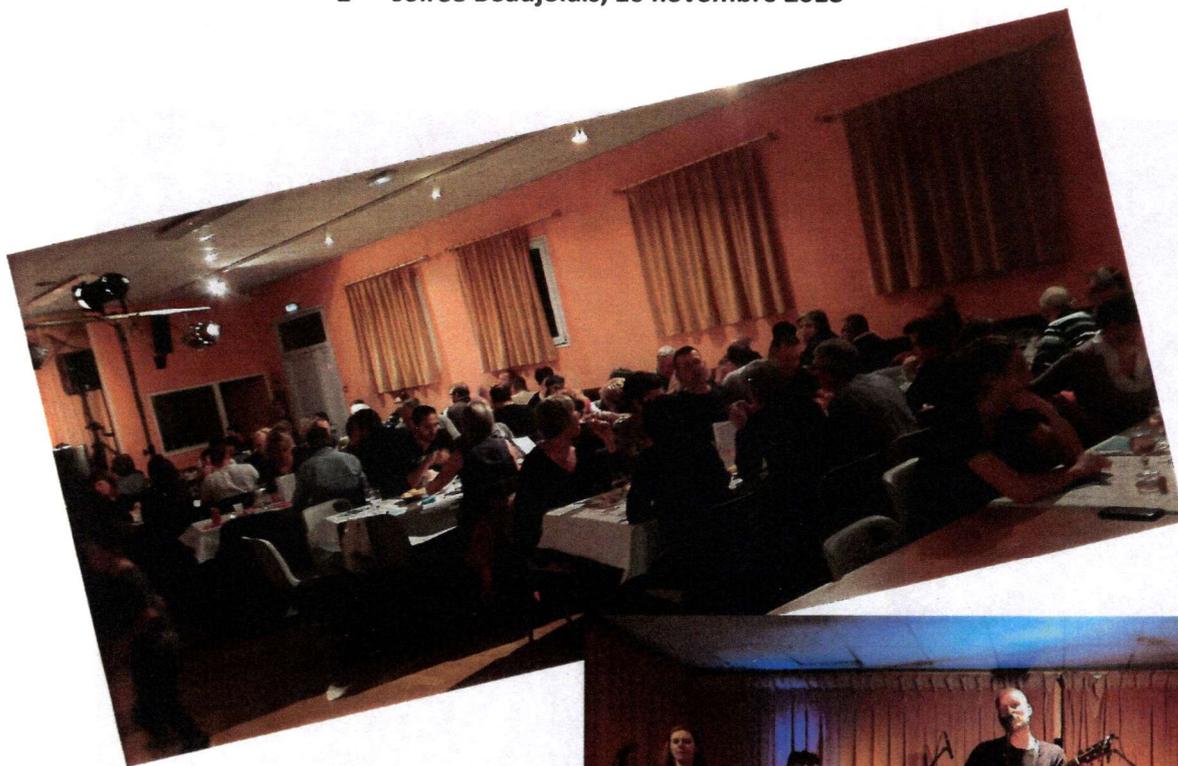
**Merci à tous les habitants qui ont gentiment ouverts leurs portes  
et offert les friandises aux petits monstres du village !**

11 novembre 2018



Quelques 120 personnes ont répondu présents à l'invitation de la Commune pour le traditionnel et néanmoins très attendu repas des aînés , préparé, cette année , par la boucherie et traiteur Christophe Bouard et animé par Christopher Muel et sa troupe de danseuses .

**2<sup>ème</sup> soirée Beaujolais, 16 novembre 2018**



**180 personnes ont participé à cette 2<sup>ème</sup> soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes Communal. Animé par 2 groupes locaux « Casius Belli » et « 23 Castel Street », la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive.**

## Prévisions d'animations à noter sur votre agenda en 2019

### *Planning hivernal*

- ✓ *13 janvier : Baby Broc organisé par Kids Mandres*
- ✓ *24 février : concours de belotte, organisé par Kids Mandres*
- ✓ *5 mars: Carnaval pour les enfants, organisé par le comité des Fêtes*

### *Planning printanier*

- ✓ *20 avril : Chasse aux œufs pour les enfants, organisé par le comité des fêtes*
- ✓ *18 mai : Théâtre par la troupe de Sarrey, organisé par Mandr'Usep*
- ✓ *26 mai : Fête des Voisins , organisé par Kids Mandres*
- ✓ *9 juin : brocante, organisé par Mandr'Usep*
- ✓ *Juin : Marche gourmande, organisé par Mandr'Anim*
- ✓ *28 juin : 2<sup>ème</sup> Fête de la musique, organisé par Kids Mandres*

### *Planning estival*

- ✓ *13 juillet : Repas dansant*
- ✓ *14 juillet : Jeux et Animations à la Cure*
- ✓ *14 et 15 septembre : Fête foraine*

### *Planning automnal*

- ✓ *31 octobre : Halloween pour les enfants, organisé par le comité des Fêtes*
- ✓ *11 novembre : Repas dansant, organisé par le comité des fêtes*
- ✓ *15 novembre : 3<sup>ème</sup> soirée Beaujolais, organisé par le comité des Fêtes*

**D'autres manifestations sont prévues mais ne sont pas encore définies à ce jour.**

**N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau d'affichage en mairie et le site internet de la commune.**

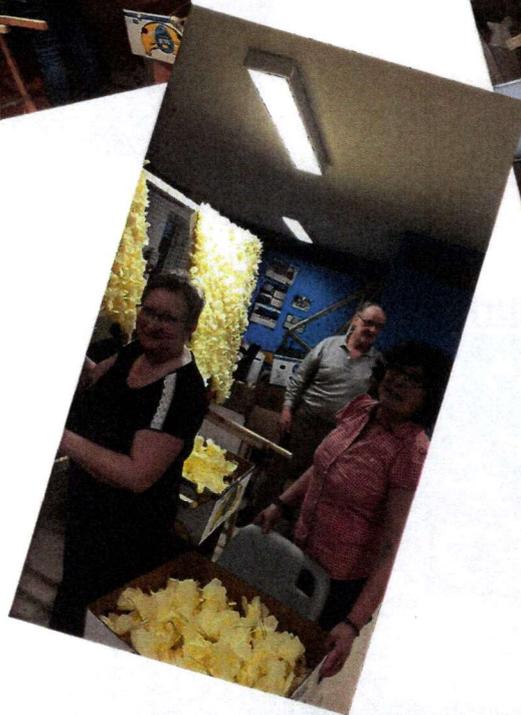
## RETOUR SUR LA CAVALCADE 2018

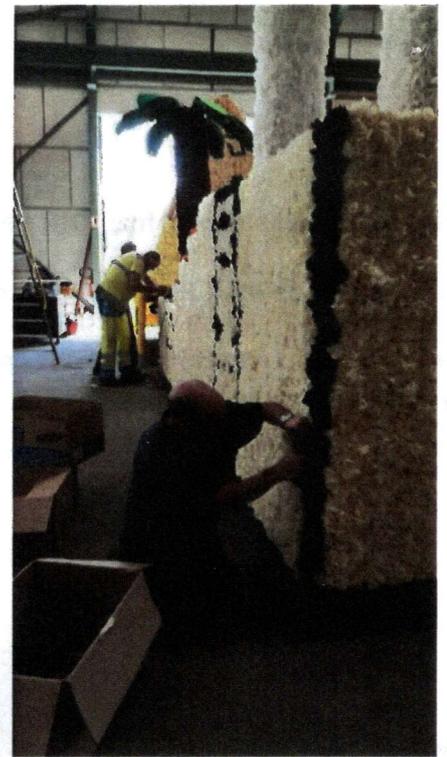
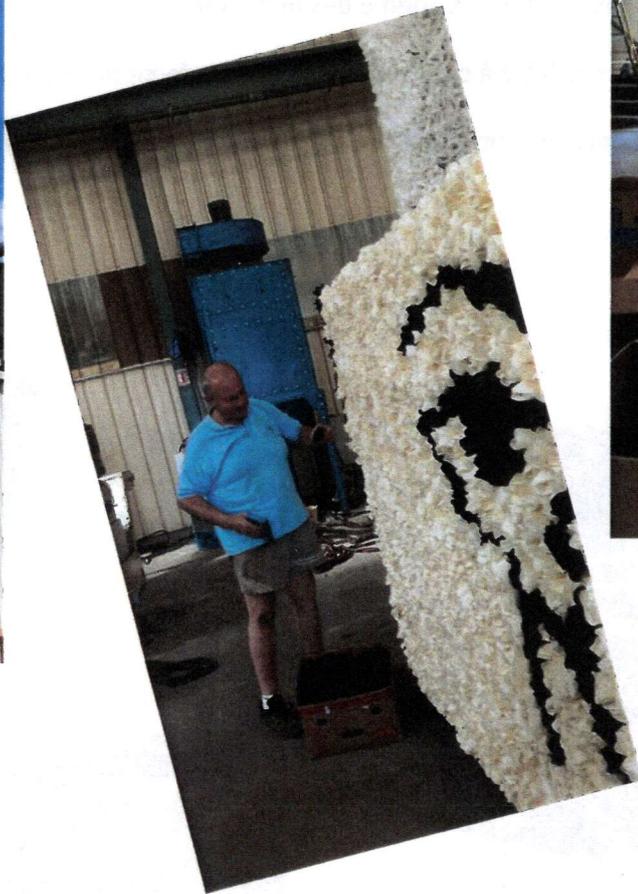
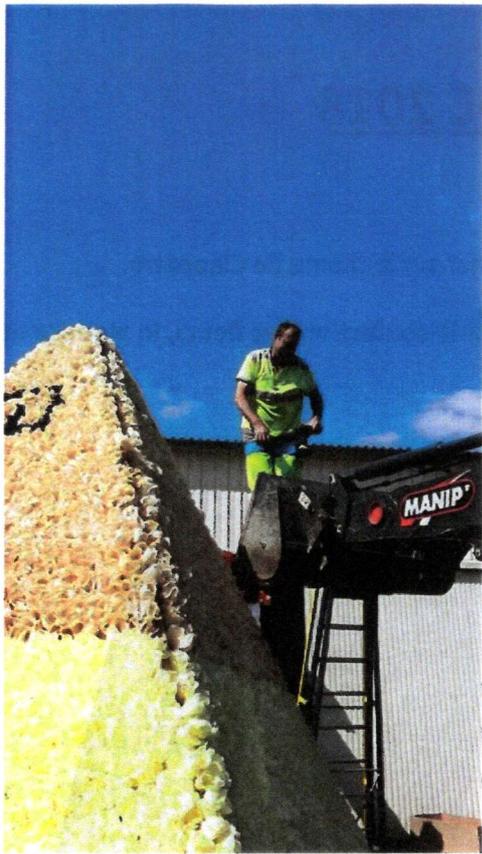
Il a lieu le dimanche 20 mai 2018 à Nogent, sur le thème des films cultes.

La commune de MANDRES LA COTE a participé à cet événement et a confectionné son char sur le thème de Cléopâtre.

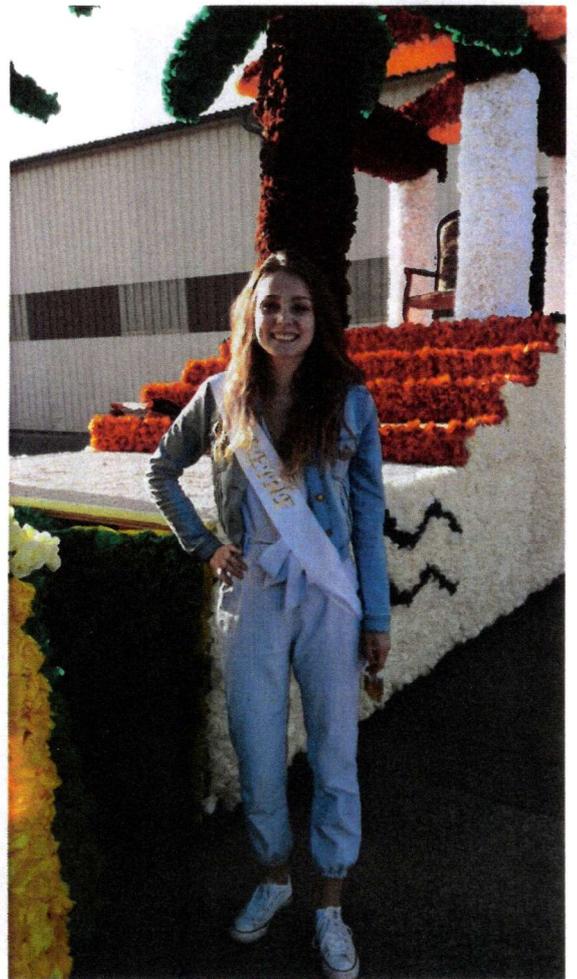
In grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pendant plusieurs mois, pour la confection des fleurs, le piquage et la réalisation de la structure.

### Les préparatifs





### L'inauguration du char





Le défilé



